

- Présentation d'un projet d'activités culturelles
- Budget prévisionnel
- Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains



▪ **Présentation d'un projet d'activités culturelles**

* Pour plus d'information, consulter le document de présentation du programme [La culture à l'école](#)

Titre du projet : _____

École : _____

Adresse : _____

Commission scolaire : _____

Responsable(s) du projet	
Nom :	Courriel :
Fonction :	Téléphone :

Sortie(s) culturelle(s)						
Nombre d'élèves visés	Précolaire et primaire (par cycle)				Secondaire (par cycle)	
	Prés.	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e
Activité(s) à l'école						
Nombre d'élèves visés	Précolaire et primaire				Secondaire	
	Prés.	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	1 ^{er}	2 ^e

Ressource(s) culturelle(s)	Nombre de jours	Inscrit au Répertoire		A été joint		Assujetti aux taxes	
		oui	non	oui	non	oui	non
• Artiste(s)							
• Écrivain(s)							
• Organisme(s) culturel(s)							

Phase de préparation (brève description de ce qui sera fait avec les élèves avant la phase de réalisation)

Phase de réalisation (description de chacune des activités à réaliser)	Lieu	Date

Phase de réinvestissement (brève description de ce qui sera fait avec les élèves après la phase de réalisation)

▪ Budget prévisionnel

Titre du projet : _____

Dépenses liées au projet			
Dépenses admissibles à l'aide financière			Espace réservé au comité d'évaluation
Sortie(s) culturelle(s)			
A	Frais de transport (avant taxes) ¹	+	\$
Activité(s) à l'école			
Ressource(s) culturelle(s)			
B	Artiste(s) ²	+	\$
C	Écrivain(s) ³	+	\$
D	Organisme(s) culturel(s) (honoraires) ⁴	+	\$
Matériel et équipement spécialisés			
E	Frais d'achat de matériel périssable spécialisé (avant taxes) ⁵	+	\$
F	Frais de location d'équipement spécialisé (avant taxes) ⁶	+	\$
G	Sous-total (A à F)	=	\$
Frais de préparation et d'administration			
H	Maximum 15 % de G	+	\$
I	Total des dépenses admissibles (G + H)	=	\$

¹ Reporter les taxes à la case N.

²⁻³ Pour **chaque** artiste et écrivain participant au projet, additionner le chiffre de la case X ou Z₁ (**Sous-total**) de la Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains de la page suivante. Reporter ce chiffre total à la case B ou C correspondante.

⁴ Le calcul des coûts liés à la participation d'un ou de plusieurs organismes culturels doit être effectué **conjointement** par l'école et les organismes partenaires.

⁵⁻⁶ Reporter les taxes de ces éléments à la case N.

Dépenses liées au projet (suite)			
Dépenses non admissibles à l'aide financière			Espace réservé au comité d'évaluation
J	Billets de spectacle	+	\$
K	Droits d'entrée (événements, musées, etc.)	+	\$
L	Transport vers les lieux culturels non reconnus	+	\$
M	Taxes artiste(s) et écrivain(s), si assujetti(s) ⁷	+	\$
N	Autres taxes	+	\$
O	Autres (préciser) :	+	\$
P	Total des dépenses non admiss. (J à O)	=	\$

Q	Total des dépenses (I + P)	=	\$
----------	-----------------------------------	---	----

Calcul de l'aide financière maximale⁸

R	Total (I X 75 %)	=	\$
----------	-------------------------	---	----

Revenus pour le projet			
S	Aide financière demandée (case R)	+	\$
T	Part du milieu scolaire	+	\$
U	Autres (préciser) :	+	\$
V	Total des revenus (S à U)	=	\$

Note : Le total des revenus indiqué à la case V doit égaliser celui des dépenses inscrit à la case Q.

⁷ Reporter ici le total de la case Y ou Z₂ de la Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains de la page suivante.

⁸ Ce montant ne peut excéder 75 % du montant indiqué à la case I.

Les signataires s'engagent à utiliser la subvention pour les dépenses décrites dans la présente demande

Responsable du projet d'activités culturelles	Signature	Date
Directrice ou directeur de l'école	Signature	Date

• Grille de calcul des dépenses : artistes et écrivains

* Reproduire et annexer cette grille de calcul autant de fois que nécessaire

Grille de calcul des dépenses pour la participation d'un <u>artiste</u> à une activité à l'école		
	Nom de l'artiste :	Espace réservé au comité d'évaluation
W	Honoraires : 325 \$ par journée d'animation, par personne	+ \$
	Transport : Si 16 km et plus entre sa principale place d'affaires ou sa résidence et l'école : 0,43 \$ du km parcouru avec une automobile personnelle, ou frais réels de transport en commun ou de location de voiture	+ \$
	Repas : Pour un voyage de moins de 12 heures sans coucher, les frais de repas suivants sont remboursables : déjeuner (10,40 \$), dîner (14,30 \$), souper (21,55 \$)	+ \$
	Séjour (logement et repas) : Pour un voyage de plus de 24 heures avec coucher : indemnité journalière de 146,25 \$	+ \$
	Matériel spécialisé : Maximum de 100 \$ par jour, lorsque le besoin est indiqué dans le <i>Répertoire</i>	+ \$
	Sous-total : (Pour chaque artiste participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la case B du <i>Budget prévisionnel</i>)	= \$
Y	Taxes (si assujetti) : X x 0,12875 (Pour chaque artiste et écrivain participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la case M du <i>Budget prévisionnel</i>)	+ \$
Paiement à l'artiste au terme du projet (X + Y)		= \$

Grille de calcul des dépenses pour la participation d'un <u>écrivain</u> à une activité à l'école		
	Nom de l'écrivain :	Espace réservé au comité d'évaluation
Z	Honoraires : 325 \$ par journée d'animation, par personne	+ \$
	Transport : Si 16 km et plus entre sa principale place d'affaires ou sa résidence et l'école : 0,43 \$ du km parcouru avec une automobile personnelle, ou frais réels de transport en commun ou de location de voiture	+ \$
	Repas : Pour un voyage de moins de 12 heures sans coucher, les frais de repas suivants sont remboursables : déjeuner (10,40 \$), dîner (14,30 \$), souper (21,55 \$)	+ \$
	Séjour (logement et repas) : Pour un voyage de plus de 24 heures avec coucher : indemnité journalière de 146,25 \$	+ \$
	Matériel spécialisé : Maximum de 100 \$ par jour, lorsque le besoin est indiqué dans le <i>Répertoire</i> Les publications nécessaires au projet sont fournies et livrées par l'UNEQ	+ \$
	Sous-total : (Pour chaque écrivain participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la case C du <i>Budget prévisionnel</i>)	= \$
Z ₂	Taxes (si assujetti) : Z ₁ x 0,12875 (Pour chaque artiste et écrivain participant au projet, additionner ce montant et reporter le total à la case M du <i>Budget prévisionnel</i>)	+ \$
Paiement à l'écrivain au terme du projet (Z₁ + Z₂)		= \$